

Centre Communal d'Action Sociale

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 08 septembre 2025

Présents : Fabienne PACCOUD, Chantal GUIBOUD-RIBAUD, Mireille MASSON, Alain POËNSIN, Régine AMOR, Alain COUDROT et Madeleine BURDIN.

Absents excusés : Valentin HACHET ayant donné procuration à Fabienne PACCOUD, Evelyne DHERBEYS ayant donné procuration à Chantal GUIBOUD-RIBAUD.

Invitée : Christine RAVIER

Secrétaire de séance : Fabienne PACCOUD

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 02 juin 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Demande financière d'aide sociale

Fabienne PACCOUD présente une demande d'aide financière, préalablement étudiée par l'assistante sociale de Barberaz.

Un résident de la commune, bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, ayant des difficultés financières, sollicite un soutien financier pour régler une partie de sa dette d'eau auprès de Grand Chambéry.

Les membres du CCAS, par 8 voix POUR et 1 voix CONTRE, décident de verser à Grand Chambéry la somme de 100 €.

3) Préparation repas et colis des aînés 2025

Le repas des aînés est prévu le samedi 29 novembre 2025. La salle a été réservée pour cette date. Le groupe Why Not a été retenu pour l'animation avec une prestation de 3 musiciens pendant 3 h. Pour le traiteur, Fabienne PACCOUD présente 4 devis reçus (Charcuterie du Nivolet, Francony Saveurs et Saisons, Traiteur des 4 Saveurs de Bassens, Les 3A en Isère), Le Local et la Boucherie AYET n'étant pas disponibles à cette date.

C'est le devis de Francony Saveurs et Saisons qui est retenu pour 42 € par personne, vaisselle comprise.

Le menu choisi est le suivant :

3 pièces apéritives par personne
Pâté en croûte au canard et salade verte
Cuisse de canard confite et gratin dauphinois
Assortiment de fromages secs des Bauges ou faisselle
Trio de minis desserts
Café et pain compris

Les invitations vont être envoyées à toutes les personnes âgées de 72 ans et plus, avec une demande de participation des personnes accompagnantes fixée à 42 € (prix du repas hors boissons).

4) Rapport de stage sur le portage des repas

Présentation du rapport de stage d'une stagiaire, venue faire un stage de 15 jours à la Mairie, et à qui nous avons demandé d'étudier la possibilité de portage des repas sur la Commune.

Les repas seraient préparés et livrés par LEZTROY, déjà prestataire des repas de la restauration scolaire, et seraient ensuite distribués par la Poste dans le cadre d'une convention.

Dans la mesure où cette distribution ne pourrait avoir lieu qu'en période scolaire, que ce service nécessiterait une gestion lourde pour la Commune, et que l'offre disponible sur la Commune est plutôt conséquente puisque plusieurs sociétés de l'agglomération peuvent proposer leurs services, les membres du CCAS, par 7 voix POUR et 2 abstentions, émettent un avis défavorable à la mise en place de ce service de portage de repas.

5) Questions diverses

- Fabienne PACCOUD informe les membres du CCAS que des informations préoccupantes ont été émises par la commission de sécurité au sujet de plusieurs jeunes de la Commune qui commettaient des incivilités et autres faits de délinquance. Chantal GUIBOUD-RIBAUD dit que cette affaire est en cours en lien avec la gendarmerie.

Prochaine réunion prévue le 17 novembre 2025 à 09 h 30